

**SOUS EMBARGO STRICT**  
Ne pas publier ou diffuser avant  
11:00 EAT (Nairobi/GMT+3) 14 janvier 2021

## **Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques**

### **Messages clés**

#### **Résumé**

2020 n'a pas seulement été l'année de la pandémie, elle a aussi été celle de températures record et d'impacts climatiques croissants : inondations, sécheresses, tempêtes, feux de forêt et invasions de criquets. Plus inquiétant encore, sur la base des engagements actuels pris dans le cadre de l'Accord de Paris, le monde se dirige vers une augmentation des températures d'au moins 3 °C au cours de ce siècle, ce qui ne fera qu'intensifier ces impacts.

Il est essentiel de prendre des mesures fortes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de veuler atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir maintenir le réchauffement climatique bien en deçà des 2 °C au cours de ce siècle et viser une hausse de 1,5 °C. Cela permettrait de limiter, sans toutefois éliminer, les conséquences pour les pays et les communautés vulnérables. Cependant, compte tenu des incertitudes qui pèsent actuellement sur les efforts visant à limiter les changements climatiques, le monde doit prévoir, financer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques adaptées à toute la gamme des augmentations de température mondiale, sous peine de subir des coûts, des pertes et des dommages importants.

L'adaptation, à savoir réduire la vulnérabilité des pays et des communautés aux changements climatiques en augmentant leur capacité à absorber les impacts et à demeurer résilients, est un pilier essentiel de l'Accord de Paris. L'Accord exige de tous ses signataires qu'ils planifient et mettent en œuvre des mesures d'adaptation par le biais de plans nationaux d'adaptation, d'études, de suivi des effets des changements climatiques et d'investissements dans un avenir vert.

La cinquième édition du rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation constate que ces mesures sont loin d'être à la hauteur. Les auteurs du rapport soulignent que si les nations ont progressé dans la planification et la mise en œuvre, d'énormes lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne le financement pour les pays en développement et la mise en place de projets d'adaptation au stade où ils apportent de réelles réductions des risques climatiques. Il est urgent d'accroître les financements publics et privés en faveur de l'adaptation, tandis que les projets d'adaptation doivent être mis en œuvre plus rapidement.

Le rapport s'intéresse tout particulièrement aux solutions fondées sur la nature, c'est-à-dire aux actions adaptées au niveau local qui permettent de relever les défis sociétaux, tels que le changement climatique, et qui apportent des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité en protégeant, en gérant durablement et en restaurant les écosystèmes naturels ou modifiés. L'augmentation du financement et la généralisation de solutions fondées sur la nature seront particulièrement cruciales pour aider à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

### **Les mesures d'adaptation sont désormais largement intégrées dans la planification des politiques dans le monde entier.**

- Les mesures d'adaptation sont essentielles pour permettre aux acteurs publics et privés de se préparer et de répondre aux impacts des changements climatiques.
- 72 % des pays ont adopté au moins un instrument de planification de l'adaptation au niveau national, tandis que 9 % sont en train d'en élaborer un.
- La plupart des pays en développement préparent des plans d'adaptation nationaux, un mécanisme essentiel pour renforcer l'accent mis sur l'adaptation.
- Environ la moitié des documents de planification des pays abordent les risques de manière exhaustive, incluent les parties prenantes concernées et disposent de processus de planification spécifiques.
- Les progrès en matière de planification de l'adaptation devraient se poursuivre, car la prise de conscience de la crise climatique est à l'origine d'un nombre croissant d'initiatives infranationales.

### **Toutefois, le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces plans n'augmente pas assez rapidement.**

- Le financement public international de l'adaptation augmente lentement. Il a atteint 30 milliards de dollars des États-Unis, soit 5 % des fonds climat suivis, par an, mais suffisamment de données ne sont pas disponibles pour permettre d'identifier les tendances des financements nationaux publics ou privés.
- Les coûts annuels de l'adaptation dans les seuls pays en développement sont actuellement estimés à 70 milliards de dollars. Ce chiffre devrait atteindre 140 à 300 milliards de dollars en 2030 et 280 à 500 milliards de dollars en 2050.
- Le soutien multilatéral à l'adaptation a augmenté entre 2013 et 2017 pour atteindre 14,6 % du financement multilatéral global du développement. En revanche, le soutien bilatéral à l'adaptation en tant que part du financement bilatéral global du développement a augmenté lentement au cours de la même période, passant de 4,6 % à 6,1 %.

### **Un financement supplémentaire de l'adaptation est essentiel pour renforcer l'adaptation et limiter les pertes, en particulier dans les pays en développement.**

- On observe une évolution encourageante dans le domaine du financement.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) a alloué 40 % de son portefeuille total à l'adaptation et attire de plus en plus d'investissements du secteur privé. Une autre évolution importante est la dynamique croissante visant à garantir un système financier durable.

- Toutefois, il faut accroître et encourager le financement de l'adaptation, tant public que privé, afin de réduire l'écart.
- L'introduction de nouveaux outils tels que les critères d'investissement durable, les principes de divulgation des informations relatives au climat et l'intégration des risques liés au climat dans les décisions d'investissement peuvent stimuler les investissements dans la résilience climatique et détourner les financements des investissements qui augmentent la vulnérabilité.

### **La mise en œuvre de mesures d'adaptation se développe, mais les preuves de la réduction des risques climatiques sont limitées.**

- Depuis 2006, près de 400 projets d'adaptation financés par des fonds multilatéraux au service de l'Accord de Paris ont été entrepris dans les pays en développement, dont la moitié ont débuté après 2015.
- Alors que les projets antérieurs dépassaient rarement 10 millions de dollars, 21 nouveaux projets depuis 2017 ont atteint une valeur de plus de 25 millions de dollars.
- Le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds d'adaptation ont ensemble touché plus de 20 millions de bénéficiaires directs et indirects et formé plus de 500 000 personnes aux mesures de résilience au climat.
- Plus de la moitié des projets d'adaptation soutenus depuis 2015 sont mis en œuvre dans les pays les moins avancés (PMA) et près de 15 % dans les petits États insulaires en développement.
- La majorité se concentre sur les secteurs les plus sensibles au climat, l'agriculture et l'eau, la sécheresse, la variabilité des précipitations, les inondations et les impacts côtiers étant parmi les risques climatiques les plus fréquemment abordés.
- Sur les plus de 1 700 initiatives d'adaptation étudiées, la majorité en était aux premiers stades de la mise en œuvre. Seulement 3 % ont déclaré avoir apporté des réductions réelles aux risques climatiques posés aux communautés où les projets étaient mis en œuvre.

### **Une mise en œuvre plus importante et plus solide est nécessaire pour éviter de prendre du retard dans la gestion des risques climatiques, en particulier dans les pays en développement.**

- Près de 40 nouveaux projets d'adaptation dans le cadre des fonds de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ont été autorisés à démarrer, et 80 sont à un stade avancé du processus d'approbation. Cependant, le manque d'informations sur les résultats durables suscite des inquiétudes quant à l'efficacité.
- En outre, la persistance de niveaux élevés d'émissions mondiales implique que la mise en œuvre au rythme actuel pourrait ne pas suivre l'augmentation

des niveaux de risque.

- Le renforcement de la capacité d'adaptation et de la résilience aux incidences du climat, par exemple par le renforcement des capacités, l'autonomisation, la bonne gouvernance et les systèmes d'alerte précoce, peut réduire sensiblement la vulnérabilité aux risques climatiques.

**Les solutions fondées sur la nature peuvent apporter des contributions importantes à l'adaptation aux changements climatiques, mais il existe peu de plans concrets et de financement limité pour les mettre en œuvre.**

- En matière d'adaptation, les solutions fondées sur la nature sont principalement utilisées pour faire face aux risques côtiers, aux précipitations intenses, à la chaleur et à la sécheresse.
- Plus de la moitié des pays, dont plus de 90 % des PMA, considèrent la protection de la nature comme une motivation importante pour la planification de l'adaptation et ont ajouté des éléments de solutions fondées sur la nature aux composantes d'adaptation de leurs contributions nationales déterminées dans le cadre de l'Accord de Paris. Néanmoins, la plupart de ces contributions ne décrivent que des objectifs généraux et moins d'un tiers d'entre elles comprennent des objectifs mesurables.
- Au moins 50 % des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, que les pays élaborent dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, soulignent l'importance des solutions fondées sur la nature pour faire face à la vulnérabilité des espèces et des écosystèmes aux changements climatiques et aux autres pressions anthropiques.
- Une analyse de quatre grands fonds pour le climat et le développement a suggéré que le soutien aux initiatives vertes comportant un élément de solutions fondées sur la nature a augmenté au cours des deux dernières décennies, mais pas suffisamment.
- L'investissement cumulé pour les projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre des quatre fonds s'élevait à 94 milliards de dollars. Cependant, seuls 12 milliards de dollars ont été consacrés à des solutions fondées sur la nature. Il s'agit là d'une infime partie du financement total de l'adaptation et de la conservation.
- Les coûts de transaction élevés des solutions fondées sur la nature signifient que peu d'entre eux peuvent être financés en tant qu'entreprises purement commerciales. La base financière des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation pourrait être renforcée et diversifiée en déployant des mécanismes innovants qui combinent des sources de financement publiques et privées.
- Il est également urgent de créer les conditions et les incitations nécessaires pour permettre, encourager et faciliter l'amélioration des flux de financement et d'investissement.

**La pandémie de COVID-19 devrait avoir des conséquences négatives sur la capacité des pays à planifier, financer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation, touchant de manière disproportionnée les pays et les groupes de population les plus vulnérables.**

- S'il est trop tôt pour évaluer dans quelle mesure la COVID-19 influencera les processus d'adaptation au niveau mondial, à court terme, la nécessité de gérer les effets directs du virus sur la santé publique et ses retombées économiques ultérieures a fait que l'adaptation a été reléguée au second plan de l'agenda politique.
- À plus long terme, les conséquences socio-économiques de la pandémie exerceront probablement des pressions supplémentaires sur les finances publiques et pourraient modifier les priorités nationales et des donateurs en faveur de l'action climatique.
- Les plans de relance à la suite de la COVID-19 pourraient conduire à une reprise plus résistante au climat et à faible taux d'émission s'ils sont bien mis en œuvre, mais les mesures annoncées à ce jour laissent largement passer cette occasion.

**La réduction des émissions de gaz à effet de serre réduira les impacts et les coûts liés aux changements climatiques, mais le monde doit également planifier, financer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, sous peine de subir des coûts, des pertes et des dommages importants.**

- Atteindre l'objectif des 2 °C fixé par l'Accord de Paris pourrait limiter les pertes de croissance annuelle à 1,6 %, contre 2,2 % pour une trajectoire de 3 °C.
- Toutes les nations doivent poursuivre les efforts décrits dans le rapport 2020 du PNUÉ sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, qui appelle à une reprise verte après la pandémie et à une mise à jour des contributions nationales déterminées qui incluent de nouveaux engagements nets zéro.
- Mais chacun doit également prévoir de s'adapter, en tant que responsabilité morale envers les nations les moins responsables des changements climatiques mais les plus menacées, et en tant que décision économique.
- L'adaptation aux changements climatiques est une décision économique judicieuse. En 2019, la Commission mondiale sur l'adaptation a estimé qu'un investissement de 1 800 milliards de dollars dans des mesures d'adaptation permettrait d'éviter 7 100 milliards de dollars de coûts et d'autres avantages.
- Si des progrès ont été réalisés en matière d'adaptation dans le monde entier au cours de la dernière décennie, il est urgent de faire preuve de plus d'ambition et d'agir, avec le soutien financier nécessaire.